

La fameuse demi-heure

Nous étions sous l'impression que la fameuse demi-heure de catéchisme après la classe, mentionnée dans le compromis, était une concession nouvelle. Nous avons été induit en erreur. Cette faculté est contenue dans la loi de 1890, clause 6, et se lit comme suit : " Les exercices religieux dans les écoles publiques seront soumis aux règlements du comité consultatif. Le temps réservé pour ces exercices précèdera immédiatement l'heure de clôture de l'après-midi. Si un des parents ou le gardien d'un élève donne avis au professeur qu'il ne désire pas que tel élève assiste aux exercices religieux, alors il sera donné congé à tel élève avant que tels exercices aient lieu. "

C'est donc une perfidie de l'avoir inséré dans les termes du compromis, comme une nouvelle concession.

Donoso Cortès (1809 1853).

(suite)

Ce fut la première lueur qui lui fit entrevoir la vérité.

" Ma conversion, écrit-il plus tard à Montalembert, est due premièrement à la miséricorde divine, et ensuite à l'étude profonde des révolutions. Les révolutions sont les fanaux de la Providence et de l'histoire. Elles confirment dans la foi, en rendant sa lumière plus resplendissante. " Et dès son début dans les polémiques du jour, il arrive à proclamer que les " sociétés sont condamnées à la stérilité et à la mort lorsque la religion les abandonne. " il y a là un germe de philosophie catholique auquel, plus tard, il saura donner un merveilleux épanouissement.

Mais voilà que l'Espagne en feu l'oblige à suspendre ses cours, et à s'infliger, avec sa lumineuse sincérité, le plus formel des démentis.

" En vain, écrit-il en 1837, les conventionnels français portaient dans leur poitrine le feu de la liberté et sur leur front la flamme de l'intelligence.

" Dans le début de leur exaltation et l'orgueil de leur pouvoir, ils détrônèrent Dieu, ils se proclamèrent athées. De ce courant d'athéisme que pouvait-il sortir, sinon un lac de sang. Et si nous, aujourd'hui, nous sommes les témoins, hélas ! et les